

RAPPORT ANNUEL CONSULTATION ET LIAISON EN MATIÈRE DE SANTÉ – NORD

Numéro de l'ICD et année financière: HC-P080 (2021-2022)

NOTE: Ce document est une représentation des exigences de production de rapports pour l'ICD HC-P080. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, le bureau régional vous fournira des modèles de rapports, des guides et des outils de collecte de données qui vous aideront à répondre aux exigences de production de rapports. Ces documents sont indiqués en caractères gras et en italiques dans le document. Veuillez communiquer avec [le bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu d'exemplaires de ces documents, pour toute question ou si vous avez besoin d'aide.

Exigences du programme en matière de rapports:

Le Conseil des Premières nations du Yukon doit présenter le rapport annuel sur la participation et la recherche en santé relativement aux activités complétées pour la Commission de la santé et du développement social des Premières Nations du Yukon. Le rapport annuel doit comprendre une description détaillée des activités connexes, par exemple le nombre de réunions, les collectivités des Premières Nations présentes, les sujets abordés et les priorités définies.